

Communiqué de presse

Paris, le 16 novembre 2012

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le 20 novembre, le Défenseur des droits rend public son rapport consacré aux droits de l'enfant

Embargo jusqu'au 20 novembre 6h00 à respecter

A l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant, le Défenseur des droits, Dominique Baudis, et la Défenseure des enfants Marie Derain, remettent le 20 novembre au Président de la République et au Premier Ministre leur rapport consacré aux droits de l'enfant « **Enfants et écrans : grandir dans le monde numérique** ».

Le rapport dresse un état des lieux des travaux, des systèmes de régulation et de protection et en mesure l'efficacité. Il pointe l'apport bénéfique de ces nouvelles technologies mais également les dangers auxquels les mineurs sont exposés.

Ce monde numérique qui peut sembler virtuel aux adultes est un monde bien réel pour les jeunes. Le nomadisme des supports et l'accès large à une connexion Internet rendent de plus en plus difficile la surveillance des adultes.

Le repérage des effets de la consommation précoce et parfois intense des écrans par les enfants, l'information et la sensibilisation relatives aux enjeux de la protection de la vie privée des jeunes enfants et des adolescents sont un complément indispensable au dispositif de protection juridique existant.

Il reste à mener une campagne de sensibilisation centralisée (et non plus par différents acteurs) directement auprès des enfants et des adolescents, qui méconnaissent encore trop leurs droits sur Internet.

Le rapport « Enfants et écrans » formule 10 propositions reprises intégralement dans la synthèse jointe.

Contacts presse

Sophie BENARD
Conseillère presse
sophie.benard@defenseurdesdroits.fr
01.53.29.23.27 / 06.18.56.04.69

Laetitia GOT-THEPAULT
Chargée de mission communication
laetitia.got-thepault@defenseurdesdroits.fr
01.53.29.23.14 / 06.32.47.63.93